

langue. Il cite un fait qui prouve que nous n'avons pas tout inventé, quand il prétend, dans une phrase assez mal construite, que l'almanach des arquebuses l'emportera en curiosité sur une multitude prodigieuse d'autres almanachs, dont alors on était inondé. On voit donc que les innombrables publications de ce genre ne sont pas particulières à notre époque ; en outre, je ne peux m'empêcher de relever le titre de vertueux que l'auteur donne au souverain qui régnait sur la France, à Louis XV, qui se fit une île de Caprée dans son parc aux cerfs. La flatterie basse et plate, si exagérée qu'elle semble une moquerie, a avili de tout temps les peuples et les rois, et elle ne renonce pas à son empire. Le XVIII^e siècle cumula l'irréligion, l'immoralité et l'abaissement, et quand vinrent les embarras financiers, la France étonnée fit banqueroute au pied de l'échafaud de 93.

Un mois après la réception de la circulaire de l'éditeur de Provins, le 28 janvier 1765, la compagnie de Villefranche répondit en envoyant ses modestes annales, contenues dans un mémoire dont je vais faire une analyse succincte.

Ce fut le 17 janvier 1659 que des nobles, des gens d'église, des magistrats et des citoyens notables de Villefranche, se réunirent et formèrent le projet d'établir un jeu d'arquebuse. L'exécution suivit la délibération. On choisit, pour le lieu d'assemblée et d'exercice, un local situé près de la porte des Fayettes (1), le long des murailles orientales de la ville, et l'on fit construire un bâtiment, aux frais duquel chacun des citoyens-chevaliers contribua.

Peu d'années après, en 1662, les chevaliers de l'arquebuse de Lyon invitèrent ceux de Villefranche à assister à un prix qui était représenté en ladite ville. Outre la compagnie de

(1) On remarquera que, dans une pièce précédente, cette porte est appelée de *Fayette*.